

## Appel à projet 2012 - « Mouvements »

### Proposition d'accueil en résidence d'un artiste plasticien à la Maison Garenne à Saint-Sauves-d'Auvergne (63)

#### *Présentation de la Résidence d'artiste – La Maison Garenne*

##### Pourquoi une Résidence d'artiste en Sancy Artense ?

Sancy Artense Communauté regroupe 12 communes de moyenne montagne (5000 habitants), au sud-ouest du Puy-de-Dôme ; ce territoire rural se trouve à 50 mn de Clermont-Ferrand, d'Issoire et 45 mn d'Ussel, avec des contraintes climatiques parfois difficiles en période hivernale. Cet éloignement géographique des grands pôles d'activités culturelles, et les difficultés ponctuelles pour se déplacer, ont naturellement amené les acteurs culturels (associatifs et institutionnels) du territoire à développer des propositions de qualité in situ. Cela se vérifie dans plusieurs domaines :

- la lecture publique avec un réseau comprenant à ce jour une médiathèque intercommunale pensée comme tête de réseau, 4 médiathèques municipales et une ludothèque intercommunale.
- le spectacle vivant avec plusieurs associations œuvrant dans le domaine du théâtre (Les Laquais, Les Baladins, les Petits Princes), de la musique (Mille sources et Dordogne, le Centre National et International de Musique et d'Accordéon, SancyBérie, la Clique, Loisirs et Culture...), de la Danse (Les Printemps de la Danse en Sancy Artense) tant en matière de diffusion que de création. **ArtenScène**, saison culturelle intercommunale itinérante permettra à partir de septembre 2011 de programmer des spectacles innovants dans la plupart des communes du territoire.
- les arts Plastiques avec des pratiques amateurs (Ateliers Loisirs et Culture), des expositions professionnelles (expositions portées par les Mairies de Saint-Sauves et de Tauves), et un équipement dédié aux arts plastiques: **la Maison Garenne, Résidence d'Artistes intercommunale**, située à Saint-Sauves-d'Auvergne, inaugurée le 1er juillet dernier.

##### Les objectifs d'une Résidence d'artiste en Sancy Artense :



*Maison Garenne - Saint Sauves d'Auvergne*

La Maison Garenne, résidence d'artiste et lieu d'exposition temporaire à Saint-Sauves-d'Auvergne, accompagne une fois par an, un projet de recherche et de création artistique dans le domaine des arts plastiques.

La Maison Garenne est une ancienne maison bourgeoise entièrement rénovée, qui a ouvert ses portes le 1er juillet dernier. Elle offre un espace d'atelier, un logement équipé et un espace d'exposition.



*Vue de l'atelier depuis la mezzanine*

Cette Résidence d'artiste s'inscrit à la fois dans la volonté de favoriser la création artistique et d'apporter les conditions favorables à une rencontre de proximité entre l'artiste, un lieu nouveau et sa population. Durant trois mois, c'est l'occasion pour l'artiste de faire œuvre d'une création originale s'inspirant des liens qu'il aura tissés avec notre territoire.

Pour les associations et les écoles, c'est l'opportunité d'envisager des partenariats avec l'artiste. Ce projet fait partie d'une dynamique globale de développement du territoire, qui donne aux habitants des possibilités inédites d'ouverture sur le monde culturel et artistique.

Afin de permettre une familiarisation en profondeur avec le travail artistique, l'accent sera mis particulièrement sur la médiation, notamment sous la forme de rencontres et d'ateliers de pratique artistique avec l'artiste. Nous désirons promouvoir une résidence sous le signe du partage et de la convivialité et favoriser des rencontres décomplexées entre un artiste et des publics.

Pour la **Résidence 2012**, le choix s'est porté sur le thème « **mouvements** ». Cette thématique très ouverte, doit permettre à l'artiste de s'exprimer librement tout en tirant un trait d'union avec notre territoire. Ce terme polysémique (mouvements des éléments naturels, du relief, des troupeaux lors de la transhumance, mais aussi mouvements liés à un territoire où se pratiquent les sports de nature et la randonnée, mouvements de population, mouvements intérieurs, etc...) nous a paru particulièrement en résonance avec notre territoire.

Sancy Artense Communauté propose ainsi à un(e) artiste plasticien(ne) de poursuivre ses recherches personnelles, sur cette thématique « **mouvements** », dans le cadre d'une résidence longue de trois mois, qui se tiendra entre début mars et début juillet (selon les disponibilités de l'artiste). La Résidence peut se dérouler en continu ou avec une coupure (de 1 à 3 semaines) à la discrétion de l'artiste.

Durant la résidence, l'artiste poursuivra ses recherches personnelles, réalisera une œuvre et animera des ateliers et des rencontres auprès du public scolaire (école et collège) et du tout public. L'œuvre réalisée sera présentée lors d'une exposition à l'issue de la résidence.

Les matériaux nécessaires au projet seront fournis par l'artiste. Les matériaux nécessaires au bon fonctionnement des actions de médiation seront pris en charge par la Communauté de communes.

#### **L'objectif de la Résidence est multiple:**

- ▲ impliquer la population dans la démarche de création qu'aura l'artiste,
- ▲ mettre en place une approche cohérente de la population rurale vers l'art contemporain,
- ▲ renforcer l'accès à des expositions de qualité sur notre territoire.

Ces échanges, au fil des années, permettront une sensibilisation en profondeur au travail artistique, en ayant pour cible principale le public scolaire via des actions au sein des classes. Il s'agira aussi de favoriser la création artistique et le potentiel d'exposition au sein des structures associatives déjà existantes.

Ce travail autour de la résidence ajoute à la qualité de vie et contribue à l'attractivité de notre territoire, il permet de combler un « éventuel » fossé culturel entre ville et campagne.

#### **Modalités de la Résidence :**

- Durée : 3 mois
- Période : printemps 2012 (entre les mois de mars et juillet)
- Mise à disposition d'un espace de travail (47 m<sup>2</sup> avec un plan de travail et un point d'eau) et une mezzanine

- (37 m<sup>2</sup>) avec un espace de bureau (mise à disposition d'un ordinateur portable + accès internet WIFI)
- Prise en charge de l'hébergement (2 chambres (20 m<sup>2</sup>), séjour-cuisine (25 m<sup>2</sup>), salle de bain et WC)
- Accompagnement par l'agent de développement culturel
- Allocation à la création : 2000 euros par mois pendant trois mois

#### **Déroulement de la Résidence :**

- Un projet personnel à développer pendant trois mois
- Médiation en direction des scolaires (écoles et collège), et du tout public (dans la limite de 30 % du temps de la résidence)
- Un projet d'exposition finale présentant les productions de la résidence à partir du mois de juillet.

#### **Conditions d'accueil de l'exposition de fin de Résidence**

- un espace d'exposition de 46 m<sup>2</sup> à la Maison Garenne
- Possibilité d'investir d'autres espaces de la Communauté (salle des exposition à Tauves par exemple)
- Soutien logistique pour le montage et le démontage
- Prise en charge des frais d'encadrement, de communication et de vernissage
- Prise en charge de l'assurance de l'exposition

#### **Calendrier prévisionnel :**

- Dépôt des dossiers au plus tard le 1er octobre 2011
- Étude des dossiers par le comité de sélection à partir de la mi-octobre 2011

#### **Cadre juridique :**

- Une convention de résidence spécifiant les engagements de Sancy Artense Communauté et de l'artiste accueilli, sera signé avant le début du séjour.
- L'artiste s'engage à être présent tout le temps de la résidence et le jour du vernissage. Dans le cadre de sa résidence, l'artiste sera sollicité par la chargée de développement culturel pour participer à des échanges avec le public (présentation de son travail, ateliers avec les scolaires, rencontres...). L'artiste pourra être amené à rencontrer des journalistes.

## *Dossier de candidature*

Le dossier de candidature doit être retourné **avant le 30 septembre 2011**. Peuvent faire acte de candidature tout artiste plasticien résidant en France ou à l'Étranger, engagé dans une démarche professionnelle de création. Le candidat doit avoir à son actif une production conséquente, et être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'action que représente la résidence de création artistique. L'artiste doit maîtriser l'usage de la langue française.

### **Renseignements administratifs :**

NOM

Prénom :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

Email :

Site personnel ou blog présentant le travail artistique :

Disponibilités sur la période de début mars à début juillet :

### **Les éléments à fournir sont :**

1. **Une présentation de l'artiste** comportant un :
  - un curriculum vitae présentant le parcours et les expériences
  - un dossier artistique synthétique (présentation des recherches et travaux antérieurs et visuels d'œuvres représentatives de la démarche de l'artiste)
2. **Une présentation du projet** comportant :
  - une note d'intention du projet
  - 2 à 3 propositions de lisibilité du travail de l'artiste vers le public de Sancy Artense Communauté : ateliers ou actions de médiation envers les scolaires (écoles et collège) et le tout public.
3. **Une lettre de motivation** expliquant en quoi le projet de résidence proposée par Sancy Artense Communauté croise les enjeux liés à sa pratique artistique

### **Dossier complet à envoyer à l'adresse suivante :**

Sancy Artense Communauté  
Route de Bagnols  
63680 La Tour d'Auvergne  
à l'intention de Claire Barbieux

Les dossiers seront soumis à un comité de sélection qui veillera à la qualité de l'œuvre présentée, et au respect de la thématique.

Pour toutes questions ou renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :

Claire Barbieux – agent de développement culturel

Tél. 04 73 21 79 79

Fax : 04 73 21 79 70

Email : [culture@sancy-artense.com](mailto:culture@sancy-artense.com)

[www.sancy-artense.com](http://www.sancy-artense.com)